INFORMATION

<u>Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes</u> mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.			
	WENDEL		
	Bernard Gautier, membre du D cjRotocjRg	(INFORMATION)Tj 0 g ET 1 0 0	100 cm [] 0 d 2 J